



licenciement faute grave avec mise a pied conservatoire

Par **dous78**, le **06/12/2011** à **19:13**

bonjour, voila je suis mis a pied conservatoire depuis 10 jours et ce jour entretien prealable pour connaitre le motif . il me reproche d avoir mis mon abonnement en attente et celui de mes parents au journal mais je l ai fait en voulant les reglers mais des soucis financiers et medicale pour ma fille ont fait que je ne les ai encore pas regler et la du coup il veulent me licencier au bout de 13 ans de boutique. on t il le droit et comment puis me defendre et prouver ma bonne fois car tout ca ne va pas du tout m arranger je n ai jamais eu de lettre de reproche ou avertissement depuis toutes ces annees que puis je faire, car je sui dans une misere et je pensais pas que cela est un motif grave!!! merci c est ma chef de service qui m a denoncer et en plus elle me fait des rumeurs au travail sur ma vie personnel
merci de votre reponse
lahayejea@wanadoo.fr